



## PRESENTATION

### EU FIRE 4

Le programme EU FIRE 4 a pour objectif d'améliorer la prévention des catastrophes naturelles et d'adapter au mieux l'intervention sur le terrain des différentes équipes de Protection Civile européennes. L'enjeu est d'assurer une meilleure protection du citoyen européen en développant la réponse de l'Union Européenne et des Etats Membres pour faire face aux risques liés aux catastrophes naturelles. Ce projet se doit d'être à la hauteur de l'ambition communautaire .

La Force d'Intervention Rapide Européenne ( FIRE 4) comprenant **l'Espagne**, la **France**, **l'Italie** et le **Portugal** entre dans l'esprit de l'appel à propositions en élargissant son périmètre d'actions à d'autres pays comme *Chypre, la Grèce, la Hongrie, la République Tchèque, Malte et la Slovaquie*. Elle traduit donc une véritable volonté politique de la part de ces Etats Membres. La FIRE 4, véritable 'laboratoire d'essai' de l'Union Européenne, doit mettre en œuvre :

- Des formations communes,
- Des Ateliers d'Autoformations
- Des échanges d'experts
- Des opérations liées aux feux de forêts et aux tremblements de terres,
- Une approche opérationnelle commune,
- La mise en œuvre des « modules » de Protection civile
- Tester le mécanisme d'appel, de transport et de coordination entre pays,
- Renforcer la solidarité entre les Etats et la mutualisation des moyens,
- Développer une culture commune de la gestion des opérations notamment dans le domaine des feux de forêts et des grandes catastrophes liées aux tremblements de terre
- L'exercice feux de forêts servira de base pour la gestion opérationnelle liée aux grande catastrophe naturelle et sera suivi d'un exercice concernant un séisme de grande ampleur la deuxième année,
- Améliorer l'équipement des détachements dans le domaine des radiocommunications et de transmissions.

Ainsi, la FIRE 4 élargie doit permettre de perfectionner le Mécanisme en favorisant l'interopérabilité des moyens disponibles dans chaque pays et cette coopération opérationnelle

aura également pour objectif de permettre aux hommes et aux acteurs de la protection civile de chaque Pays Partenaire d'apprendre à mieux travailler ensemble.